

Question présentée par le député :

M. Pierre Bayenet

Date de dépôt : 6 juin 2019

Question écrite urgente

Pourquoi le catalogue des mesures d'insertion n'est-il plus disponible en ligne pour les chômeurs ?

Les demandeurs d'emploi avaient accès, depuis plusieurs années, à un site internet public (APTITUDES – catalogue des mesures d'insertion) qui leur permettait de savoir quelles mesures d'insertion étaient disponibles, et de faire à leurs conseillers en placement la demande de celles qui leur semblaient les plus pertinentes pour leur insertion professionnelle.

Selon nos informations, le service des mesures pour l'emploi (SME) a décidé de fermer l'ancien site à la fin du mois de juin, d'en créer un nouveau, et de ne pas remettre en ligne ce catalogue de mesures. Ceci implique que seuls les conseillers en placement ont accès au catalogue et sont en mesure de proposer, ou pas, aux demandeurs d'emploi les mesures qui leur semblent pertinentes.

Cette situation réduit les demandeurs d'emploi au rôle passif d'accepter ou de refuser une mesure qui leur serait proposée par leurs conseillers. Il ne sera plus possible aux demandeurs d'emploi de déposer une demande motivée en vue de suivre une formation ou un stage précis. Il ne sera plus non plus possible aux demandeurs d'emploi auxquels une mesure est proposée de se prononcer en toute connaissance de cause sur sa pertinence, vu l'impossibilité de comparer la mesure proposée avec les autres mesures disponibles.

Questions :

- *Est-il exact que le service des mesures pour l'emploi a renoncé à remettre en ligne le catalogue des mesures d'insertion avec la mise en place du nouveau système informatique, le 1^{er} juillet 2019 ?*

- *Pour quel motif ?*
- *Quelles seront les possibilités pour les demandeurs d'emploi d'avoir accès au catalogue des mesures disponibles ?*